

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)
Séance plénière
Samedi 20 juillet 2019 à 9h30 et 14h00
Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois
Ordre du jour
Déclaration-programme du Collège (article 80 du Règlement) Discussion
2. Vote de la motion de confiance déposée par le/la président(e) du Collège, à l'issue de la déclaration-programme, en application de l'article 82 du Règlement
(à partir de l'expiration du délai de 48h00 visé à l'article 82.4 du Règlement)
Tout renseignement complémentaire relatif à cette convocation peut être obtenu auprès des services en appelant le numéro 02 504 96 21.